

Index égalité professionnelle Femmes / Hommes 2024

Issu de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel », Agtherm a procédé au calcul de son index de l'égalité professionnelle Femmes – Hommes 2024 au titre des données 2023.

Pour l'année 2024, l'index d'Agtherm est incalculable car le nombre de points maximum pouvant être obtenus des indicateurs calculables, est inférieur à 75.

	Points obtenus	Nombre de points maximum pouvant être obtenus
Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes	NON CALCULABLE <i>Effectif féminin < 40% effectif total</i>	0
Ecart de taux d'augmentations individuelles de salaire entre les femmes et les hommes	25	35
Part des salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	NON CALCULABLE <i>Absence de retour de congé maternité</i>	15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	5	10
Niveau de résultat global	30	60
Résultat final (100 points)	NON CALCULABLE	< 75 points

Les informations resteront en ligne jusqu'à la publication des résultats de l'année suivante